



Conseil d'administration

A2021-CA-52

Bien vieillir au Québec : portrait des inégalités entre générations
et entre personnes âgées – Synthèse

Le 20 janvier 2021

Bien vieillir au Québec : portrait des inégalités entre générations et entre personnes âgées – Synthèse

En décembre 2020, l'Observatoire québécois des inégalités a publié une recherche intitulée *Bien vieillir au Québec - Portrait des inégalités entre générations et entre personnes âgées*¹. Basé sur les connaissances scientifiques les plus récentes en matière de vieillissement, ce document trace un portrait exhaustif des inégalités entre les personnes âgées, mais également avec les autres groupes d'âge.

1. Constats généraux

Trois grands constats généraux émergent des travaux menés. Alors que les analystes ont souvent tendance à décrire les personnes âgées comme un bloc monolithique, les données indiquent au contraire une grande diversité dans leurs conditions de vie. Les besoins, les enjeux, les activités et les désirs d'une personne de 65 ans diffèrent grandement de ceux d'une autre de 90, voire 100 ans. Pourtant, sur le plan statistique, toutes ces personnes seront considérées comme des personnes âgées présentant toutes le même profil ce qui induit nombre d'incompréhension et de difficultés.

Une seconde conclusion met en lumière que les inégalités vécues tout au long de la vie ne disparaissent pas avec l'avancement en âge. Les inégalités d'hier deviendront celles d'aujourd'hui et de demain. Une vie marquée par des situations de discrimination marquera les conditions dans lesquelles la vieillesse sera vécue. Le fait que les femmes reçoivent des prestations moins élevées du Régime de rentes du Québec en raison de leurs revenus de travail moins élevés illustre cette relation.

Enfin, l'analyse statistique confirme que les diverses inégalités vécues à la vieillesse traduisent une interrelation entre elles. Une situation d'inégalité sera souvent vécue en concomitance avec une ou d'autres. Les données démontrent, par exemple, qu'une personne âgée disposant d'un faible revenu sera contrainte de vivre dans un logement de piètre qualité ce qui impactera son état de santé et son niveau de participation sociale.

Pour tracer un portrait le plus complet possible, les données recueillies sont regroupées dans trois grandes catégories : économie, milieu de vie et bien-être. Pour chacun, des sous-thèmes permettent de préciser les inégalités vécues par les aînés.

¹ VAN DER VLUGT, Elmer et Vincent Audet-Nadeau (2020), « Bien vieillir au Québec : portrait des inégalités entre générations et entre personnes âgées », Montréal, Observatoire québécois des inégalités. <https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3lBEClc/asset/files/OQI%202020%20-%20Portrait%20du%20vieillissement%20au%20Que%CC%81bec-2dec-web.pdf>

2. Inégalités sur le plan économique

2.1. Inégalités en matière de revenu

C'est sans surprise qu'au moment de la retraite, les revenus disponibles sont en lien avec celui obtenu pendant les années qui ont précédé. Les principaux constats sont les suivants :

- Le revenu des personnes âgées est plus faible que celui des personnes de 16 à 64 ans. En 2017, le revenu annuel médian des personnes de 65 ans et plus se situait à près de 24 000 \$ alors qu'il s'élevait à 33 000 \$ chez les plus jeunes;
- Toujours en 2017, alors que la moitié des personnes âgées vit avec moins de 26 000 \$ par année, c'est le cas pour seulement 40 % de l'ensemble de la population;
- L'écart de revenu entre les femmes et les hommes persiste chez les âgés. Les femmes de 65 ans et plus ont un revenu annuel médian de 22 500 \$ alors que les hommes peuvent compter sur un revenu de 32 500 \$. Ainsi, à chaque fois qu'un homme reçoit 1 \$, une femme n'aura que 0,69 \$;
- Les transferts gouvernementaux et les impôts permettent de réduire l'écart entre les ménages les mieux nantis et les moins bien nantis.

2.2 Inégalités au regard du patrimoine

Les auteurs de la recherche définissent le patrimoine comme étant la somme de tout ce que possède une personne. Il peut s'agir de l'épargne personnelle, d'une voiture, d'un bien immobilier et des sommes détenues dans un régime de retraite. À cet égard, les faits saillants suivants sont retenus :

- Il existe d'importantes inégalités entre personnes âgées alors que 20 % des plus riches détiennent près de 66 % de l'ensemble du patrimoine détenu par toutes les personnes âgées;
- Les âgés vivent de plus en plus endettés. En 2016, 40 % avaient des dettes alors que ce taux n'était que de 30 % en 1999. De plus, 20 % des ménages âgés endettés au Canada ont des dettes représentant au moins deux fois leur revenu annuel;
- Les femmes accumulent un patrimoine moins important que celui des hommes. Au Québec, en 2016, les hommes ont cotisé 1 100 \$ de plus que les femmes à un régime enregistré d'épargne retraite. De plus, les femmes contribuent moins au Régime de rentes du Québec en raison de revenu plus faible;
- Les congés de maternité et parentaux, qui sont davantage utilisés par les femmes, ne permettent pas d'accumuler de droits de cotisation REER.

3. Inégalités au regard du milieu de vie

3.1 Des données sur le logement

Pour les personnes âgées, le logement qu'elles habitent ne leur assure pas seulement « un toit sur la tête », mais également un milieu et un mode de vie. La plupart souhaitent demeurer dans leur domicile le plus longtemps possible, tant que leur niveau d'autonomie le leur permettra. Les principaux éléments qui se dégagent des données sont les suivants :

- Contrairement à ce que plusieurs pensent, la très grande majorité des âgés vivent dans des domiciles privés dont ils sont propriétaires ou locataires, et ce, quels que soient le groupe d'âge et le sexe;
- Dès l'âge de 75 ans, les ménages âgés sont plus nombreux que le reste de la population à consacrer plus de 30 % de leur revenu total avant impôt pour se loger. Au-delà de ce seuil, un logement est considéré comme inabordable;
- Les résidences privées pour âgés qui comptent un nombre élevé de résidents continuent de se multiplier. Une hausse des tarifs a permis d'accroître leur rentabilité.

3.2 Les réalités du transport

La possibilité de se déplacer de manière autonome constitue un élément fondamental pour permettre aux âgés de demeurer à domicile aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Ainsi, sur le plan du transport, les données indiquent notamment que :

- La voiture demeure le mode de transport le plus fréquent chez les personnes âgées;
- Alors qu'elles constituent 21% des personnes détentrices d'un permis de conduire, les personnes de 65 ans et plus ne sont impliquées que dans 12 % des accidents avec dommages corporels.

4. Inégalités en matière de bien-être

Les enjeux liés à la santé constituent évidemment un des aspects les plus importants au regard du vieillissement. Les études démontrent que pour les âgés, vieillir en santé pour profiter de la retraite est un élément clé. Les faits saillants des données recueillies sur ce thème se résument ainsi :

- L'espérance de vie à 65 ans continue de s'accroître. Elle se situe à 87 ans pour les femmes et à 85 ans pour les hommes. De même, une femme de 80 ans vivra en moyenne 11 années supplémentaires alors qu'un homme du même âge peut espérer vivre jusqu'à 89 ans;

- Au regard de l'espérance de vie, le revenu a un impact plus important que le fait d'être un homme ou une femme. Un écart de 10 ans sépare les hommes les plus riches des plus pauvres, alors qu'il est de 7 ans chez les femmes;
- Les problèmes de santé mentale n'épargnent pas les aînés, car une personne de 65 ans et plus sur cinq éprouve de la détresse émotionnelle telle que de l'anxiété ou de la tristesse à un niveau difficile à gérer par elle-même;
- Les soins à domicile en matière de santé constituent un élément essentiel au maintien de l'autonomie des personnes âgées. Les données indiquent que les besoins augmentent avec l'âge alors qu'ils sont requis par 30 % des 85 ans et plus;
- Le nombre d'heures de soutien à domicile a augmenté de 91 % entre 2013 et 2019. Alors que le nombre d'heures dispensées par le secteur public a augmenté de 2 %, le secteur privé a connu une hausse de 125 %. En 2018-2019, le secteur privé a effectué plus de 75 % des heures de soutien à domicile;
- Quel que soit le groupe d'âge visé, les femmes constituent la majorité des personnes proches aidantes. En 2009, la valeur monétaire de l'aide offerte aux personnes de 65 ans et plus par de proches aidants équivalait à une somme de 25 à 26 milliards de dollars ce qui représente l'équivalent des services offerts par 1,2 million de personnels professionnels à temps complet.

Cette étude de l'Observatoire québécois des inégalités présente un projet à jour des diverses inégalités qui affectent la qualité de vie des personnes âgées. Elle permettra de guider les décideurs publics vers des politiques et des programmes gouvernementaux mieux adaptés à la réalité du vieillissement au Québec.